

# PONEY CLUB des 5 ARPENTS

## Les Jokers et Rattrapages

Chaque forfait offre un certain nombre de « jokers » (possibilité de rattraper une séance) :

1/2 Forfait Loisir > 3 jokers max / an

Forfaits Loisir, Passion et Privilège > 5 jokers max / an

**!/ Pour obtenir un joker, il est impératif d'avoir prévenu de l'absence du cavalier au plus tard la veille avant midi.**

Au-delà de ce délai, et même avec un certificat médical, aucun rattrapage de séance n'est possible.

**> Ce sont les absences prévenues à l'avance qui permettent les rattrapages ! <**

Les jokers sont à utiliser, en fonction des places libérées par les autres cavaliers, dans une séance d'un niveau équivalent ou inférieur. Demandez à Anne-Sophie les prochaines disponibilités.

Une semaine avant chaque vacance, et en fonction des places restantes, nous ouvrons également les stages aux rattrapages en appliquant le principe : « 2 séances à rattraper = 1/2 journée de stage ».

Vous l'aurez compris, c'est l'effort collectif qui permet de vous proposer ce système de rattrapage. Donc merci à tous pour votre compréhension et vos efforts d'organisation !

# PONEY CLUB des 5 ARPENTS

## Protocole de nettoyage du matériel personnel

Il s'agit de tes brosses, tes tapis, ton licol... tout ton matériel perso que tu peux utiliser sur les poneys du club. Le matériel personnel doit être, au minimum, nettoyé aux 3 dates de nettoyage communes.

### Protocole de nettoyage du matériel de pansage :

- 1) Les faire tremper dans un seau d'eau avec de l'eau de javel ou du savon de Marseille pendant une journée
- 2) Les rincer et les laisser sécher.

### Protocole de nettoyage des tapis de selle :

- 1) Les brosser
- 2) Les laver en machine à 30°.

## PROCHAINES DATES DE NETTOYAGE OBLIGATOIRE :

Lundi 09/09/2024 ; Lundi 06/01/2025  
& Mardi 22/04/2025

→ Nous signaler quand le matériel est propre et vous aurez à nouveau le droit de vous en servir au club.